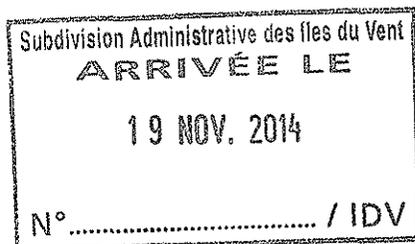




Ville de Piraé

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N° 077/2014
DU 30 OCTOBRE 2014**

Approuvant la décision
modificative n°3 du budget
principal pour l'exercice 2014.

L'an deux mille quatorze, le trente octobre 2014 à 16 heures ,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur le Maire, Edouard FRITCH.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Mesdames Rosana TEHOIRI et Raiarii TETOOFA ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :	23 octobre 2014
Date d'affichage :	23 octobre 2014

Résultats des votes

Pour	33
Contre	0
Abstentions	0

La délibération est adoptée à l'unanimité

Affichage du compte rendu du conseil municipal le

31 octobre 2014

Affichage de la présente délibération le :

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	FRITCH Edouard	X		
2	MACE Miriama	X		
3	TEMARII Abel	X		
4	MAO Marie-Madeleine	X		
5	ATEM Félix	X		
6	HUNTER Lorraine	X		
7	TAURAA Heimana	X		
8	LECHENE Eliane	X		
9	PAQUIER Jean Claude	X		
10	LICHTLE Yvette	X		
11	TIXIER Yvannah	X		
12	CHICOU Jean	X		
13	RAFFIN Yvonnick	X		
14	RAUFEA Doris	X		
15	MAKE Léon	X		
16	SVARC Maire	X		
17	TAURAATUA Christophe	X		
18	MOO SUNG Samuel	X		
19	TERE Maono	X		
20	TEAO Christophe	X		
21	URAHUTIA Riveta		X	Miriama MACE
22	PARAUE Milton	X		
23	TEPU Taiana	X		
24	FOLIAKI Turere		X	Kapo MOU KAM TSE
25	TEHOIRI Rosana	X		
26	MOU KAM TSE Kapo	x		
27	WONG Keehi	X		
28	TETOOFA Raiarii	X		
29	PARO Irvine	X		
30	VERNAUDON Béatrice	X		
31	BAMBRIDGE Maiana	X		
32	TETUAETARA Théodore	X		
33	HAREHOE Thilda	X		
31			2	2

DELIBERATION N°077/2014 DU 30.10.2014**Approuvant la décision modificative n° 3 du budget principal pour l'exercice 2014.****LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE****Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU La délibération n° 110/2013 du 11 décembre 2013 portant approbation du budget principal de l'exercice 2014 de la commune de Pirae ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 30 octobre 2014

ADOPTE	
VOTANTS	33
POUR	33
CONTRE	00
ABSTENTION	00

ADOPTE :

Article 1^{er} : Le budget principal de l'exercice 2014 de la commune de Pirae est modifié comme suit :

1- En section de fonctionnement

Article	Libellés	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0	1 000 000	0	0
6554	Contributions aux organismes de regroupement	0	4 900 000	0	0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000 000	0	0	0
7471	Participations d'Etat	0	0	0	721 252
	S/Total 1	1 000 000	5 900 000	0	721 252
		4 900 000		721 252	

Article	Libellés (opération d'ordre)	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
023	Virement à la section d'investissement	6 349 314	0	0	0
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0	2 170 566	0	0
	S/Total 2	6 349 314	2 170 566	0	0
			-4 178 748		0

Libellés	Dépenses		Recettes	
	En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
S/Total 1	1 000 000	5 900 000	0	721 252
S/Total 2	6 349 314	2 170 566	0	0
Total Général	7 349 314	8 070 566	0	721 252
	721 252		721 252	

2- En section d'investissement

Article	Libellés	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
16422	Agence Française de Développement	0	15	0	0
2313	Constructions	4 178 763	0	0	0
	S/Total 1	4 178 763	15	0	0
		-4 178 748		0	

Article	Libellés (opération d'ordre)	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	6 349 314	0
28051	Amortissements Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0	0	0	2 170 566
	S/Total 2	0	0	6 349 314	2 170 566
		0		-4 178 748	

Libellés	Dépenses		Recettes	
	En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
S/Total 1	4 178 763	15	0	0
S/Total 2	0	0	6 349 314	2 170 566
Total Général	4 178 763	15	6 349 314	2 170 566
	-4 178 748		-4 178 748	

Article 2. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Le Maire,

Edouard FRITCH

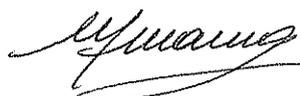
Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire

Pour le maire absent,

Le Premier Adjoint,

Edouard FRITCH



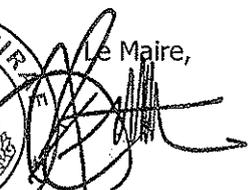
Mme Miriama MACE



Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le... 19 NOV. 2014...

et publication du 21 NOV. 2014...

Le Maire,

Edouard FRITCH

